



**Déclaration préalable du SNUipp-FSU du Jura  
CAP du 16 février 2012.**

Monsieur le directeur académique,

Cette CAP d'installation se réunit dans un contexte de carte scolaire désastreuse d'une part et dans un climat délétère pour nos collègues et les représentants des personnels que nous sommes d'autre part.

Si vous savez ce que nous pensons du dialogue social mode Sarkozy et de ses conséquences néfastes sur les échanges entre l'institution et les organisations syndicales, il nous faut ajouter que le groupe de travail de décembre en présence de cette nouvelle délégation n'a pas permis d'instaurer les débats dans le cadre habituel et minimum de respect du travail, des demandes et des positions des organisations syndicales.

Nous vous demandons donc, solennellement, en tant que directeur académique de présider les instances que vous convoquez et de nous permettre de représenter nos collègues dans le respect des engagements et des missions qui sont les nôtres.

Ce n'est certes pas le lieu ici de débattre des mesures de carte scolaire. Mais les représentants élus du personnel que nous sommes, prennent en compte les conséquences sur les conditions d'exercice de nos collègues des mesures que vous proposez.

Tous les aspects du fonctionnement de nos écoles sont touchés : nouvelle baisse de l'accueil des enfants de 2 à 3 ans, des effectifs moyens par classe plus élevés, un remplacement plus qu'aléatoire, la prise en charge des enfants en grande difficulté scolaire toujours plus réduite.

Les enseignants des écoles du Jura n'ont plus les moyens d'assurer pleinement leur mission : permettre la réussite de tous leurs élèves.

Si par le passé les très nombreuses fermetures de postes conduisaient en bout de chaîne nos collègues débutants à se retrouver en situation de blocage pour le mouvement, cette année c'est l'ensemble des collègues, quelque soit leur barème, qui se retrouveront dans l'impossibilité de changer de poste, faute de poste à pourvoir. Ce blocage généralisé les conduisant à des situations d'éloignement géographique par rapport aux vœux y compris pour les parents de plusieurs enfants, à travers des affectations non volontaires sur des supports complexes...

Les recommandations du Ministère dans la circulaire mobilité de novembre 2011, relayées par le recteur à tous les IA (multiplication des affectations à profil hors barème, diminution du nombre de participants au mouvement en augmentant à tout prix les affectations à titre définitif) risquent d'aggraver encore cette tendance.

Nous avons déjà signalé ici, au CTS et nous le ferons au CHSCT ce fait nouveau qu'est le mal être croissant et la souffrance au travail ressentis par un nombre toujours plus grand de nos collègues. Les mauvais traitements faits à l'Ecole publique, percutée dans son fonctionnement et ses missions par

la perte de moyens que génère la RGPP, conjugué à une succession de réformes que la plupart des professionnels de l'Education contestent ou n'en voient plus le sens, constitue une des causes principales du mal être enseignant. A ces réformes nationales les Ien et vous-mêmes ajoutez pressions diverses et rappels incessants à une pseudo obligation de réserve dont nous vous demandons de vous justifier aujourd'hui dans et par les textes.

Il est inadmissible que nos collègues soient ainsi rappelés à l'ordre ou menacés arbitrairement. Cette conduite s'apparente à du harcèlement moral.

Ce ne sont pas les comportements des enseignants qui portent atteinte à la considération du service public à l'égard des administrés et des usagers. Ce sont les politiques et ceux qui les appliquent qui organisent la casse du Service Public d'Education. Les parents, les élus ne s'y trompent pas.

Nous saurons rester extrêmement vigilants face aux attaques, pressions ou injustices faites à nos collègues et vous rappeler nos droits si nécessaire.

**Tout ce que nous évoquons est la conséquence des choix budgétaires et de l'idéologie managériale de l'école que vous mettez en place dans le département.**

En effet, au nom de la priorité accordée à la réduction des déficits publics, le budget 2012 s'inscrit dans la logique des plans d'austérité imposés en Europe : les dépenses de l'État sont gelées en valeur (hors dette et pensions), la politique du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux est poursuivie avec la suppression de 30 400 emplois de fonctionnaires, le gel des dotations de l'État aux collectivités territoriales est reconduit.

Ce budget est aussi marqué par la poursuite pour la deuxième année du gel du point d'indice, la dernière augmentation remontant à juillet 2010.

Peu importe pour le ministre les salaires des professeurs inférieurs à la moyenne de l'OCDE, les enseignants français partageant avec leurs seuls collègues suisses le privilège de salaires moyens sans augmentation depuis 1995...Peu importe la crise de recrutement qui s'annonce, conséquence redoutable de la baisse continue des postes mis aux concours externes depuis 2002, du sabotage de la formation des nouveaux enseignants et des conditions de leur entrée dans le métier...Peu importe les remplacements non assurés, les effectifs qui explosent, et l'aide personnalisée dans les écoles qui est une véritable imposture, l'éducation prioritaire sacrifiée, les taux de scolarisation des 2-3 ans en berne...Peu importe le manque de formation continue qui place les collègues dans des difficultés insurmontables (par exemple l'enseignement des langues vivantes dans le département l'année prochaine).

Nous n'avons pas été élus pour laisser faire, aménager les politiques de destruction mises en œuvre ou encore ménager les représentants de l'Etat.

Nous avons été élus pour faire respecter les droits et libertés de tous nos collègues :

la liberté d'opinion politique, syndicale, philosophique ou religieuse, le droit de grève, le droit syndical, le droit à la formation permanente, le droit de participation entre autres.

Nous répondrons par l'action à cette nouvelle attaque contre l'Ecole Publique, ses élèves et ses personnels. C'est pourquoi avec nos partenaires syndicaux, les parents d'élèves, les élus nous continuerons de nous mobiliser pour un moratoire sur les suppressions de poste, pour obtenir de meilleures conditions de travail, de rémunération, de formation, de mutation aux enseignants et pour permettre à nos élèves de bénéficier des meilleures conditions d'enseignement et de réussite que l'état a le devoir de leur offrir à travers le service public laïque et gratuit d'éducation.

Les représentants des personnels SNUipp-FSU